

BIBLIOGRAPHIE

Les Dispensaires antituberculeux, par M. le Dr SAMUEL BERNHEIM. (1 volume in-8°, de 110 pages, Roussel, éditeur, Paris.)

Cette intéressante monographie comprend 10 chapitres qui peuvent se résumer ainsi :

Dans le 1er chapitre l'auteur fait l'histoire de la question.

Dans le 2e il expose le but du Dispensaire antituberculeux. " Cette institution sociale ne ressemble en rien à une polyclinique ou à un service de consultations des hôpitaux. Ce sont des établissements sanitaires, des postes-vigies installés dans les quartiers populeux des grandes villes, où les déshérités sont bien accueillis, bien soignés, bien assistés. A tous ces malheureux on fournit gratuitement : médicaments, aliments, vêtements et secours en espèces. Des crachoirs de poche, des vases sanitaires, des antiseptiques leur sont délivrés. — On désinfecte régulièrement et méthodiquement à l'aldéhyde formique tous les logements entachés de tuberculose.

3° Dans les dispensaires antituberculeux de l'œuvre de la Tuberculose Humaine, on forme encore l'éducation sanitaire du peuple par des causeries familières, par des tracts répandus à profusion, par des brochures, par des conférences publiques. Les tuberculeux qui se trouvent dans des conditions défavorables sont changés de local. Ceux qui n'ont aucune ressource ni soutien sont envoyés à la campagne et dans des sanatoria.

4° La direction du dispensaire est si complexe par les multiples conditions qu'il doit remplir, que bien imprudent serait le médecin qui entreprendrait un établissement semblable, sans en avoir fait un apprentissage sérieux de la tuberculose et surtout de la question pratique, sociale et administrative de la tuberculose. En cette matière on n'improvise rien.

5° Le local du Dispensaire peut être très simple : une salle d'attente, un cabinet de consultations, une salle de chirurgie, une pharmacie, un laboratoire et une buanderie suffisent au pis aller. Néanmoins, cette installation si elle veut être complète sera plus compliquée.

6° En attaquant le fléau si redoutable de tous côtés on peut obtenir de très brillants résultats. C'est ainsi que les prédisposés et surtout les jeunes enfants, si enclins à la tuberculose, peuvent être sauvés de la contagion. Les tuberculeux, atteints au premier degré, ont beaucoup de chance de guérir de leur affection. Ceux du deuxième degré s'améliorent fréquemment. Les véritables phthisiques dont on ne veut nulle part, sont surveillés et placés dans des conditions telles qu'ils ne sont plus un danger social de contagion.

7° Il n'y a aucun antagonisme entre le dispensaire et le sanatorium. Ce sont au contraire deux organisations sociales qui se complètent mutuellement. Le dispensaire, en accueillant tous les tuberculeux sans distinction, en les attirant même, fait le tri de ces malades et adresse au sanatorium les malades susceptibles de tirer un bénéfice d'une cure sanatoriale. Au retour de cette cure, le dispensaire reprend le sujet amélioré ou guéri, le surveille pour constater si cette amélioration se maintient. De plus le Dispensaire ne se préoccupe pas seulement du malade lui-même, mais il s'intéresse à sa situation sociale, à sa famille, à son entourage et à ses voisins. En un mot le dispensaire ne poursuit pas seulement un but médical et thérapeutique, mais il cherche encore à accomplir une véritable mission sociale et humanitaire.

8° C'est à cause de cette portée sociale du dispensaire que le médecin qui dirige un établissement semblable, doit en dehors de confrères distingués, zélés et dévoués à la sainte cause de la défense antituberculeuse, s'entourer de philanthropes, d'économistes et d'organiseurs désintéressés qui donneront à l'œuvre une bonne administration, régulière, méthodique et ordonnée.

9° La meilleure organisation sera fournie par des syndicats ouvriers, des unions professionnelles, des mutualités. Tous ces groupements, très importants par leur nombre ont intérêt à seconder le médecin, seront ses meilleurs